

**Déclaration de suissitude dans le domaine de la production (aide à la mise en œuvre de l'accord de collaboration signé avec l'industrie audiovisuelle suisse le 26 janvier 2018)**

Veuillez déclarer le total des coûts et la part des coûts des services fournis en Suisse.  
 Cette déclaration doit impérativement accompagner l'offre ou le budget.

**Titre de la production tel qu'indiqué sur l'appel d'offres / le contrat de production:** \_\_\_\_\_

**Société de production / nom du producteur / de la productrice:** \_\_\_\_\_

**Période de production du ... au ...** \_\_\_\_\_

		Budget total CHF	Part des dépenses réalisées en Suisse (CHF)*	Part de suissitude en %
1	Coûts totaux de personnel prise de vues/son/lumière/aménagement			
2	Coûts totaux équipes ENG			
3	Coûts totaux de l'équipement technique prise de vues, scène, lumière, son			
4	Coûts totaux postproduction audio			
5	Coûts totaux postproduction vidéo			

\*au bénéfice de prestataires/personnes domiciliés en Suisse

**Lieu, date:** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 Signature  
 (nom, fonction)